

Présentation synthétique du Budget Primitif 2024
du Syndicat Mixte Lozère Numérique

Le 11 MARS 2024

Bureau du courrier

Le Syndicat Mixte Lozère Numérique a pour compétence le déploiement de la fibre optique sur le Département de la Lozère, il est composé de 148 communes et du Département de la Lozère soit 152 délégués.

Le Syndicat Mixte Lozère Numérique a confié le déploiement de la fibre au travers d'une délégation de service public concessive à Alliance THD dans le cadre d'un groupement d'autorités concédantes constitué du Syndicat Mixte Lot Numérique, du SIEDA, Syndicat d'Énergie de l'Aveyron et du Syndicat Mixte Lozère Numérique.

Le Budget Primitif 2024 du Syndicat Mixte Lozère Numérique se présente comme il suit :

1. Section de fonctionnement

1.1 Dépenses de fonctionnement :

611 Prestations de service (Mission de contrôle)	497 725,33 €
6156 Maintenance AGEDI	1 000,00 €
6168 Assurances	3 000,00 €
627 Services Bancaires	20 000,00 €
62878 Remboursements Frais autres organismes (Remboursement locations immobilières, mobilières, personnel)	127 200,00 €
65888 Autres charges de gestion courante	3 585,60 €
66111 Intérêts Bancaires	200 000,00 €
6811 Dotations aux amortissements	291,24 €
Total des dépenses de fonctionnement	852 802,17 €

Les postes de dépenses de fonctionnement prévues sont :

- **611** Crédits prévus pour le contrôle des Documents d'ouvrage exécutés par le cabinet SETICS ;
- **6168** Crédits prévus pour le paiement d'une assurance de responsabilité civile et de protection juridique ;
- **627** Crédits prévus pour financer des frais bancaires dans le cas d'une ouverture d'une ligne de trésorerie ;
- **62878** Crédits prévus pour le remboursement des frais de structure et de mise à disposition de personnel au Département de la Lozère ;
- **66111** Crédits prévus pour le paiement d'intérêts dans le cas d'une ouverture d'une ligne de trésorerie ;
- **6811** Dotations aux amortissements pour le logiciel comptable AGEDI.

1.2 Recettes de fonctionnement :

Résultat de fonctionnement reporté	598 838,17 €
74741 Participations communes 30 % (1,20 €/habitant)	76 189,20 €
7473 Participations Département 70 %	177 774,80 €
Total des recettes de fonctionnement	852 802,17 €

Les postes de recettes de fonctionnement prévues sont :

- **002** Résultat de fonctionnement reporté ;
- **74741** Participation annuelle des communes au fonctionnement du Syndicat ;
- **7473** Participation annuelle du Département au fonctionnement du Syndicat.

2.Section d'investissement

2.1 Dépenses d'investissement

1641 Emprunts en euros	2 169 494,84 €
2764 Subventions délégataire	4 312 150,00 €
Total des dépenses d'investissement	6 481 644,84 €

Les postes de dépenses d'investissement prévues sont :

- **1641** Crédits prévus pour le remboursement de l'emprunt dans le cas où il serait réalisé ;
- **2764** Crédits prévus pour le paiement des travaux réalisés par le Délégataire ALLIANCE THD.

2.2 Recettes d'investissement

001 Solde d'exécution section d'investissement	2 574 225,60 €
1321 Subvention FSN	2 016 844,00 €
1322 Subvention Région	890 284,00 €
1641 Emprunts en euros	1 000 000,00 €
2805 Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	291,24 €
Total des recettes d'investissement	6 481 644,84 €

Les postes de recettes d'investissement prévues sont :

- **001** Solde d'exécution section d'investissement ;
- **1321** Subvention versée par le FSN ;
- **1322** Subvention versée par la Région Occitanie ;
- **1641** Emprunt réalisé par le Syndicat en cas de besoin ;
- **2805** Amortissement du Logiciel AGEDI.

3. Capacité d'autofinancement

Pour l'année 2023,
les dépenses réelles de fonctionnement sont de : 301 027,14 €
les recettes réelles de fonctionnement sont de : 270 064,00 €

soit une capacité d'autofinancement est de – **30 963,14 €** sachant que le Syndicat Mixte Lozère Numérique n'a pas d'emprunt ni de charge d'intérêts.

Cependant l'arrêt des amortissements et la reprise des dotations a permis de réaliser un résultat de clôture positif de la section de fonctionnement de **598 838,17 €**.

Le Président du Syndicat Mixte
Lozère Numérique,
Robert AIGOIN



RESTES A REALISER EN DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Articles	Libellés	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	
60	Achats et variation des stocks	2 798.63	0.00	0.00	
6064	Fournitures administratives	2 798.63	0.00	0.00	
61	Services extérieurs	254 000.00	174 018.14	0.00	
611	Contrats de prestations de ser	252 000.00	173 633.14	0.00	
6156	Maintenance	2 000.00	385.00	0.00	
62	Autres services extérieurs	127 200.00	127 009.00	0.00	
62878	Remb. frais à d'autres organis	127 200.00	127 009.00	0.00	
65	Autres charges de gestion courante	1 000.00	0.00	0.00	
65888	Autres	1 000.00	0.00	0.00	
67	Charges exceptionnelles	743 198.98	0.00	0.00	
678	Autres charges exceptionnelles	743 198.98	0.00	0.00	
		1 128 197.61	301 027.14	0.00	

Reçu à la Préfecture de la Lozère

Le 11 MARS 2024

Bureau du courrier

